

LE BOURGET

MAG

votre mensuel municipal

www.lebourgetdulac.fr • Facebook-Instagram@lebourgetdulac • N°22 septembre 2023



ÉDITION SPÉCIALE

Bilan de mi-mandat : les engagements respectés et le cap maintenu

pages 06 à 13

LA SERRAZ

Importants travaux de réaménagement en cours **P. 4**

GRANDS PROJETS

Zoom sur les projets structurants de la commune **P. 14 à 17**

ASSOCIATIONS

Rendez-vous au Forum pour l'événement de la rentrée **P. 19**

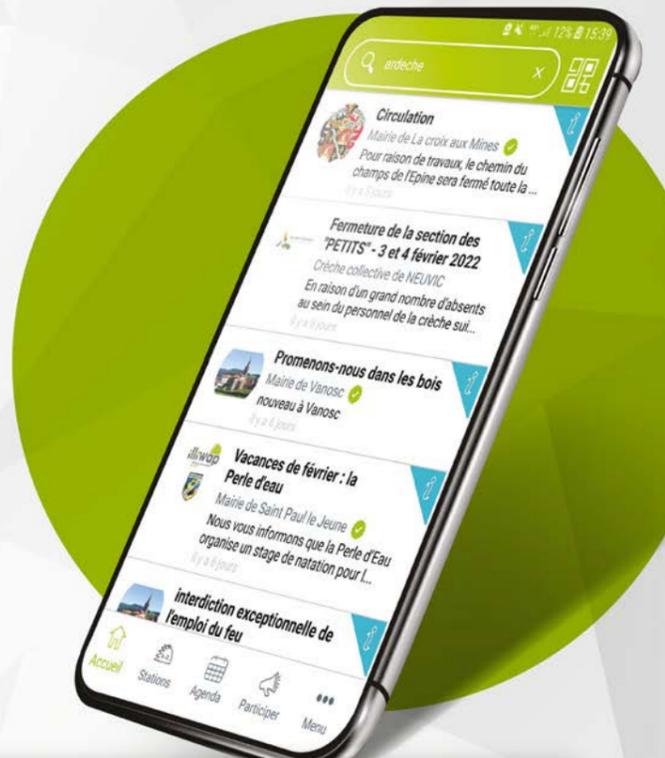


LE BOURGET-DU-LAC SUR VOTRE MOBILE

C'EST NOUVEAU !

VOTRE COMMUNE UTILISE
ILLIWAP

- ▶ Informations
- ▶ Vigilances
- ▶ Alertes
- ▶ Agenda



TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE
DE LA COMMUNE

01 Téléchargez l'appli **02** Recherchez votre commune **03** Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription,
Made in France et disponible sur :



#Gratuit
#Sans Inscription
#Sans Publicité

#Aucune donnée
personnelle collectée

SOMMAIRE

LE BOURGET-DU-LAC SUR MOBILE P. 2

- Mise en place de l'application Illiwap

L'ÉDITO DU MAIRE P. 3

- Spécial bilan de mi-mandat : Nicola Mercat

ACTUALITÉS LOCALES P. 4 – 5

- Travaux : un nouveau visage pour La Serraz
- Mont du Chat : deux incendies en moins d'une semaine
- Un bâtiment de l'Ombremont partiellement effondré
- Des panneaux photovoltaïques sur le toit de Cinélac
- Zoom sur l'énergie solaire au Bourget-du-Lac
- Budget citoyen : à nous de voter pour le projet bourgetain

DOSSIER DU MOIS P. 6 à 13

- Point d'étape à mi-mandat : plus que jamais mobilisés !
- Un début de mandat à affronter les crises
- Se déplacer autrement et sereinement sur notre territoire
- Des finances saines et équilibrées malgré les crises
- Maîtriser l'urbanisme, assurer le logement de tous
- Engager la transition écologique et énergétique
- Vivre ensemble dans une commune solidaire
- Vivre ensemble dans une commune sereine et apaisée
- Vivre ensemble dans une commune active et animée
- Prendre toute notre place dans notre agglomération
- Travailler en équipe et vous associer aux décisions importantes qui vous concernent

LES GRANDS PROJETS P. 14 à 19

- La Croix verte
- Le Triangle Sud
- Restauration du Prieuré
- Domaine de Buttet
- Réaménagement du cœur de La Serraz
- "Ville 30, ville apaisée" + aménagements routiers
- Rénovation thermique des écoles
- Les réunions publiques de mi-mandat
- Tribunes politiques

TEMPS LIBRE & AGENDA P. 19 – 20

- Forum des associations 2023
- Fête de la confiture
- Forum : "Et si notre territoire devenait réserve de biosphère de l'UNESCO ?"

Bourget Mag n° 22 – SEPTEMBRE 2023
www.lebourgetdulac.fr

Publication mensuelle de la mairie du Bourget-du-Lac,
07 rue des Ecoles - BP 90015 73371 Le Bourget-du-Lac Cedex
Tél : 04 79 26 12 05 / service.communication@lebourgetdulac.fr
Directeur de la publication : Nicolas Mercat
Rédaction : conseil municipal, service communication
Création, réalisation : service communication
Crédits photos : service communication / Mairie du Bourget-du-Lac
Photos couverture : Service communication
Impression : Gonnet imprimeur / Tirage : 3300 exemplaires.
Diffusion : cyclo-distribution Filip'



Imprimé sur du papier 100% recyclé ou PEFC
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



l'édito du Maire

Voilà maintenant trois ans que nous mettons en œuvre le projet de mandat pour lequel vous nous avez élus.

Un projet pour répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en préparant les défis de demain. La commune est désormais clairement engagée dans la transition énergétique et écologique avec le plan de sobriété, les travaux de rénovation thermique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables. L'amélioration de nos mobilités est actée avec le retour des bus de Chambéry, la refonte du réseau, la sécurisation progressive des traversées piétonnes et des déplacements à vélo.



Sur la maîtrise de l'urbanisme, nous nous attachons à répondre aux besoins de logement pour tous, des aînés et de nos jeunes ménages tout en préservant notre cadre de vie exceptionnel. Vivre au Bourget-du-Lac est une chance et nous avons à cœur de rendre notre commune vivante, sereine et solidaire avec notamment la création du centre de loisirs des P'Tits Lynx, les ateliers Activ'âge, les Apéros Jardins... Tous les grands projets sont aujourd'hui lancés, la Croix Verte, le nouveau domaine de Buttet, le Prieuré, le Triangle Sud, la restructuration du centre de la Serraz, la rénovation thermique des écoles... Certains comme le Cinélac ou la sécurisation de la route du tunnel sont terminés quand d'autres comme la Maison de santé ou le gymnase prendront un peu plus de temps que prévu.

Ce projet municipal, nous pouvons le mettre en œuvre grâce à des finances saines, sans augmentation des taux d'imposition et ce malgré les crises à répétition, l'inflation, l'explosion des coûts de l'énergie et de la construction auxquelles nous devons faire face. Si les charges de personnel ont augmenté du fait de l'inflation mais aussi pour s'adapter à la croissance de la population et assurer des nouveaux services, la commune garde sa pleine capacité à investir, grâce notamment à une recherche active de subventions et de recettes complémentaires.

Pour mettre en œuvre ce projet, nous vous avons promis un changement de méthode : vous associer aux grands projets qui vous concernent. De nombreuses concertations ont été lancées et ça fonctionne ! Vous avez été très nombreux à participer pour construire des projets plus aboutis, mieux partagés et qui au final avancent plus vite. Un mandat municipal, au plus près du terrain, c'est aussi une belle aventure humaine. Nous avons une équipe municipale investie, compétente, diverse et soudée dans les bons moments comme dans les moments de peine avec le décès de Nicole Ginet qui reste tous les jours dans nos cœurs. Mais rien ne se ferait sans l'engagement de tout le personnel municipal, une solide structuration des services et des formations en cours de mise en œuvre.

Beaucoup reste encore à faire mais nous abordons cette deuxième partie de mandat avec énergie, détermination et toujours à votre écoute.

Nicola Mercat



TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT



UN NOUVEAU VISAGE POUR LA SERRAZ

Le hameau ou village de La Serraz (selon les appellations) est en train de connaître une véritable transformation grâce au projet de réaménagement élaboré en concertation avec les habitants (www.lebourgetdulac.fr/la-serraz/). Les travaux en cours et à venir ont pour objectifs de préserver l'authenticité du village tout en améliorant la qualité de vie et la sécurité des résidents.

■ DÉBUT DES AMÉNAGEMENTS

Les travaux se déroulent en plusieurs étapes, chacune ayant des objectifs spécifiques. La première phase, déjà réalisée, consistait à enterrer les réseaux électriques et de communication afin de réduire la pollution visuelle des poteaux électriques : au total ce sont plus de 250m linéaires de voirie débarassées de leurs fils aériens (*Bourget Mag n° 20 - Avril Mai 2023*).

La deuxième phase du projet, actuellement en cours de réalisation, comprendra la refonte intégrale de la placette nord, qui offrira à terme 28 places de stationnement réparties sur trois zones distinctes. Celle-ci sera aménagée de manière à mettre en valeur la croix et la fontaine, deux éléments emblématiques du village. De plus, les conteneurs seront déplacés et un traitement paysager sera réalisé pour embellir ce nouvel espace.

■ LES PROCHAINES ÉTAPES



Une fois les travaux de la placette terminés, d'autres projets d'envergure sont prévus à La Serraz. A partir de l'année 2024, l'école de la Cascade fera l'objet d'importants travaux visant à améliorer ses infrastructures et à répondre

aux besoins des élèves (rénovation thermique, amélioration du confort d'été, désimpermeabilisation d'une partie de la cour, installation de panneaux photovoltaïques...).



UN BÂTIMENT DE L'HÔTEL OMBREMONT PARTIELLEMENT EFFONDRE

Mardi 8 août 2023 aux alentours de 17h30, les pompiers ont dû se rendre à l'hôtel Ombremont.

L'établissement, qui fait l'objet d'une réfection totale depuis déjà plusieurs mois, a été endommagé par l'effondrement partiel d'une partie du bâtiment. Selon les gendarmes, qui se sont également rendus sur place, il n'y a eu que des dégâts matériels. Aucune victime ne fut heureusement à déplorer, les ouvriers qui étaient sur place



FEUX DE VÉGÉTATION

MONT DU CHAT : DEUX INCENDIES DÉCLARÉS EN MOINS D'UNE SEMAINE

Un premier feu de végétation s'est déclaré lundi 21 août 2023 sur la commune voisine de Bourdeau. Le feu est parti vers midi derrière une habitation située près de la route du col du Chat entraînant la fermeture de celle-ci tout comme les deux voies de circulation du tunnel du Chat. Le feu a heureusement pu rapidement être circonscrit grâce à l'intervention rapide des 17 sapeurs-pompiers et 4 engins mobilisés. Au total, c'est entre 500 et 600 mètres carrés de végétation qui ont été brûlés.

À peine quelques jours après le premier incendie, un autre feu de forêt s'est déclaré jeudi 24 août peu après 20h sous le Mont-du-Chat, causant la destruction d'environ un hectare de végétation. Ce deuxième incendie a eu lieu entre les communes de Bourdeau et de La Chapelle-du-Mont-du-Chat, au niveau du belvédère. Les flammes étaient impressionnantes et ont nécessité l'intervention de 44 sapeurs-pompiers de la Savoie ainsi que de l'hélicoptère de reconnaissance de la sécurité civile de Haute-Savoie "Dragon 74".

Les conditions difficiles, avec un terrain accidenté souffrant de la sécheresse et un vent fort, ont rendu la lutte contre les flammes particulièrement ardue. Néanmoins, grâce encore une fois à la rapidité d'intervention et à l'efficacité des pompiers, le feu a été maîtrisé. Les élus locaux et les riverains ont salué le travail des "soldats du feu" pour leur bravoure et leur dévouement.



Ces deux incendies successifs dans la même semaine soulignent l'importance de la prévention des feux de forêt et pousse à rappeler les conseils de prudence, notamment aux automobilistes, quant aux jets de mégots ou d'allumettes. Vendredi matin, les gendarmes de la brigade de La Motte-Servolex sont retournés sur place pour procéder à des constatations.

pour travailler sur le chantier avaient fini leur journée. Une partie de la route départementale 14, qui longe le lac du Bourget en direction de Bourdeau, a dû être fermée à la circulation quelques jours jusqu'à la sécurisation complète du site. Les travaux ont pu reprendre.



Rappelons que l'ancien hôtel quatre étoiles et son emblématique restaurant "Le Bateau ivre" inoccupés depuis 2018, vont être complètement transformés. D'ici 2024, le lieu accueillera à nouveau un hôtel-restaurant cinq étoiles.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT DU CINÉLAC

Le Cinéac, bâtiment communal emblématique du Bourget-du-Lac, a récemment fait l'objet d'une rénovation majeure et de mise en accessibilité pour tous les publics. La municipalité va achever dans les prochaines semaines l'ensemble des travaux de réfection pour une restitution de la salle aux associations et aux usagers.

A noter que le Cinéac abrite comme son nom l'indique le cinéma et sa programmation hebdomadaire, et demeure un lieu important pour les événements associatifs, culturels et sportifs, avec une capacité de 170 personnes (Cinéac + salle /dojo au rez-de-chaussée).

Dans le cadre de cette rénovation, **54 panneaux photovoltaïques, soit une surface de 100 m²** ont été directement intégrés dans la toiture sud du bâtiment. Ces panneaux, d'une conception et fabrication européennes (Allemagne), ont été installés lors de la première phase des travaux toiture en 2022.

Depuis avril 2023, tous les panneaux sont opérationnels et produisent une puissance totale de 18 kW (18 000 kWh/an), revendue à EDF. À titre de comparaison, cette production équivaut à la consommation annuelle combinée de deux autres bâtiments communaux : l'École de la Cascade et l'Espace Chantal Gambut.

Niveau coût : l'achat, pose et installation, onduleur et mise en service de l'ensemble de la partie photovoltaïque représentent un investissement de 28 000 € TTC, subventionné à hauteur de 24,60 % du coût total de la rénovation du Cinéac.



"BUDGET CITOYEN" / À NOUS DE VOTER POUR LE PROJET DU BOURGET-DU-LAC !

Le département de la Savoie consacre 1,2 M€ à ce deuxième Budget citoyen. Il pourra financer jusqu'à 100% du montant d'un projet visant à améliorer le quotidien des Savoyards (50 000€ maximum). Retrouvons ci-dessous le projet porté par le Conseil Municipal des Jeunes :

■ #3032 - SPORT ET LOISIRS POUR TOUS ! Aménagement du terrain aux abords de la Maison des Associations du Bourget-du-Lac pour la détente, le sport et les loisirs.

Le Conseil Municipal des Jeunes du Bourget-du-Lac a prévu d'aménager une zone avec des jeux extérieurs, accessibles aux enfants de plus de 8 ans et aux familles. Ces jeux seraient complétés par du mobilier sportif et de détente ainsi qu'un petit amphithéâtre pour que des classes ou des groupes puissent venir travailler. Un préau et des toilettes viendraient compléter cet espace ainsi que la mise en place de nichoirs, hôtels à insectes, tunnels à hérissons etc...

L'ÉNERGIE SOLAIRE AU BOURGET-DU-LAC

UNE VISION PRÉCOCE DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

L'intégration de panneaux photovoltaïques dans les infrastructures municipales du Bourget-du-Lac n'est pas une nouveauté. Dès 2013-2014, lors de la construction de la salle municipale "La Cistude", la commune avait déjà intégré 6 kW de panneaux photovoltaïques dans le toit du bâtiment.



▲ "La Cistude" où des panneaux furent intégrés dès la construction du bâtiment

DE NOUVEAUX PROJETS DÉJÀ PROGRAMMÉS

Lors de la prochaine rénovation de l'École de la Cascade, prévue pour début 2024, des panneaux photovoltaïques seront également installés sur 6 pans de toiture, soit une puissance de 50 kW.



▲ Implantation de panneaux programmée à l'école de La Cascade (La Serraz)

C'est une étape supplémentaire qui témoigne de l'engagement continu de la commune à réduire son empreinte carbone et à promouvoir une transition énergétique respectueuse de l'environnement.



“ Ce projet est toujours valable et réalisable en 2023, tout le monde attend pour y jouer et se rencontrer !
VOTEZ pour NOUS ! Merci !

Le CMJ du Bourget-du-Lac



À VOUS DE VOTER DU 08 SEPTEMBRE AU 08 OCTOBRE 2023

Les projets éligibles sont consultables en ligne. Tous les Savoyards, dès l'âge de 10 ans, peuvent voter pour leurs 3 à 5 coups de coeur sur le site : www.vosprojetspourlasavoie.fr



POINT D'ÉTAPE À MI-MANDAT

PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉS !

2020 - 2023 : la mi-mandat, l'heure d'un premier bilan pour l'équipe municipale du Bourget-du-Lac (en photo : une partie de la majorité municipale)



Un début de mandat à affronter les crises : Covid-19, crise énergie, inflation...

Souvenez-vous il y a 3 ans, nous sortions de deux mois et demi de confinement, une situation totalement inédite. Aucune réunion publique n'était encore autorisée. Aussitôt élus, nous nous sommes, de suite, attelés à la tâche :

- remettre en route les services publics,
- organiser un centre de vaccination,
- répondre aux besoins urgents,
- préparer une rentrée scolaire hors norme...

Très rapidement après sont arrivées la guerre en Ukraine, la crise énergétique, l'inflation qui réduit le pouvoir d'achat et la capacité de financement des collectivités. Une nouvelle fois, la commune a fait face :

- mise en place d'un plan de sobriété énergétique,
- rénovation thermique des bâtiments communaux,
- révision de notre plan d'investissement,
- recherche active de subventions...

Face aux crises, la commune est le garant de la continuité des services publics, notre plus grand bien commun. Elle reste l'échelon de proximité, à l'écoute des besoins de nos concitoyens, mobilisée pour toujours trouver des solutions concrètes.

Et malgré ces crises à répétition, malgré les difficultés rencontrées, nous avons lancé avec énergie toutes les grandes réalisations à venir du mandat et mettons en œuvre le projet sur lequel nous nous étions engagés devant vous.

Nous avons mis en place de nouvelles méthodes de travail, en équipe, en concertation, en étroite collaboration avec nos agents, dans le respect des minorités. Beaucoup reste encore à faire mais notre motivation est intacte.



La commune est le premier échelon de notre démocratie. A cette échelle, nous pouvons écouter, faire vivre le débat au-delà des clivages partisans et surtout, agir concrètement sur nos vies au quotidien comme sur les enjeux majeurs auxquels nous devons collectivement faire face. C'est le défi passionnant que nous relevons jour après jour avec détermination. Ce point d'étape à mi-mandat est l'occasion de faire l'état du chemin parcouru et de ce qui nous reste à parcourir ensemble.



▲ Début de mandat face aux différentes crises avec la mise en place du centre local de vaccination et déjà les premières concertations



Se déplacer autrement et sereinement sur notre territoire

Une mobilité plus sereine et moins carbonée est indispensable pour éviter la congestion et limiter nos impacts. Avec Grand Lac, nous avons rétabli les bus en direction de Chambéry (fréquentation multipliée par 4 pour la ligne Chrono A). Les dessertes scolaires ont également été améliorées. La fréquence de la ligne 1 d'Ondéa en direction d'Aix-les-Bains a été augmentée avec un bus toutes les 20 minutes. Les hameaux ne sont pas en reste avec la mise en place d'un transport à la demande performant : Mobéa. La commune continue de mettre en place tout un programme de développement du vélo et de sécurisation de la marche à pied qui porte ses fruits : la pratique du vélo a été multipliée par 2,5, la marche a également progressé de +20% entre les deux dernières enquêtes ménages-déplacements.

ENGAGEMENTS TENUS !

✓ PROLONGATION DE LA LIGNE A VERS CHAMBÉRY, fréquentation multipliée par 4

- ✓ CIRCUITS SCOLAIRES AMÉLIORÉS : 50 mn gagnées par les lycéens du centre-ville chaque jour
- ✓ CADENCEMENT DE LA LIGNE 1 Ondéa vers Aix-les-Bains toutes les 20 minutes
- ✓ Mobéa, UN TRANSPORT À LA DEMANDE DANS LES HAMEAUX toutes les heures
- ✓ AIDE AU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE : un triplement de la pratique
- ✓ STATIONNEMENTS VÉLO SÉCURISÉS
- ✓ SÉCURISATION ROUTIÈRE des routes du Châtelard et du Tunnel et traversée devant le Savoy Hotel : réduction de moitié des vitesses / "Chaussée à voie centrale banalisée" entre Charpignat et Bourdeau

▲ Situé entre Aix-les-Bains et Chambéry, la thématique des déplacements fut souvent source de mécontentements au Bourget-du-Lac. Aujourd'hui une offre cohérente de transports en commun a été mise en place tout en favorisant le développement des modes de déplacements doux (aide à l'achat de VAE, stationnements vélos, sécurisation de la marche à pied...).

EN COURS DE RÉALISATION

- ▶ Mise en place du "Savoir rouler à l'école" pour les élèves des classes de CM1 et CM2
- ▶ Schéma directeur des aménagements cyclables de Grand Lac
- ▶ Mise en sécurité du croisement RD1504 / RD1201A par l'installation d'un giratoire
- ▶ Sécurisation des cheminements piétons

C'EST À L'ÉTUDE

- ▶ Programme "Ville 30 ville apaisée" : réduction des vitesses en secteur aggloméré, sécurisation de la route des hameaux du Petit Caton à la Serraz, du chemin des Bocons
- ▶ Création d'une structure unique de transport Chambéry / Aix-les-Bains

C'EST À AMÉLIORER

- ▶ Correspondances entre la ligne A (Chrono) et la ligne 1 (Ondéa) à Savoie-Technolac
- ▶ Fréquence plus élevée de la ligne A (Chrono) à certains horaires du soir
- ▶ Desserte bus Le Bourget-du Lac / La Motte-Servolex
- ▶ Mieux faire connaître l'offre et accompagner les changements de comportement



Des finances saines et équilibrées malgré les crises

Nous avons tenu nos engagements de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Malgré l'inflation de plus de 10% qui touche les finances communales, nous avons réduit les charges générales. Nous avons gardé une bonne capacité d'auto-financement, désendetté la commune tout en continuant à investir et à se doter de ressources humaines pour plus d'efficacité. Nous nous sommes démenés pour aller chercher des subventions dans tous les domaines. Nous avons été lauréat du Fonds Friches pour près d'un million d'euros de financement sur le Triangle sud et du Fonds Vert sur la rénovation thermique, obtenu plus de 70% de financement sur la rénovation de nos écoles. Grand Lac nous soutient financièrement sur le développement de logements locatifs et d'accession à la propriété pour tous.

ENGAGEMENTS TENUS !

✓ MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE : limitation des dépenses générales dans un contexte

fortement inflationniste combinée à une augmentation sans précédent des dépenses d'énergie

- ✓ RECHERCHE PERMANENTE DE NOUVELLES RECETTES
- ✓ NOMBREUSES SUBVENTIONS DEMANDÉES ET OBTENUES, certaines très conséquentes permettant un bon niveau d'investissement : fonds friches, fonds vert, région, département, ADEME, économies d'énergie, logement social...
- ✓ PAS D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION
- ✓ MAINTIEN DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT malgré l'augmentation des coûts



Le "Triangle Sud", La Croix verte et le Domaine de Buttet... 3 grands projets structurants pour la commune auxquels vous avez été directement associés lors de différentes concertations

Maîtriser l'urbanisme, assurer le logement de tous

■ QUELLES APPROCHES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENTS ABORDABLES ?

Comment répondre aux besoins de logements abordables pour nos jeunes, de logements adaptés pour nos aînés dans un contexte d'envolée des prix de l'immobilier et de diminution des surfaces constructibles, tout en gardant l'esprit village et l'environnement exceptionnel dont nous bénéficions ? C'est l'équation difficile à laquelle nous nous sommes attelés.

A notre arrivée, **532 logements** faisaient l'objet d'un permis de construire. Nous avons repris tous les projets qui pouvaient encore l'être comme le domaine de Buttet, engagé un nouveau quartier pour les jeunes ménages sur le Triangle Sud. Nous avons beaucoup plus cadré les promoteurs en exigeant plus de logement locatif et accessible, avec des densités acceptables. Sans oublier les hameaux avec l'aménagement en cours du cœur de la Serraz.

ENGAGEMENTS TENUS !

✓ **ACTUALISATION DE L'ÉTUDE D'URBANISME** de 2014 pour établir un cadre cohérent

✓ **MODIFICATION DU PLUi**, création d'OAP* pour maîtriser la densité de logement ni trop faible ni trop élevée et afficher clairement aux promoteurs et propriétaires les exigences de la commune

✓ **ÉLABORATION D'UN CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE** pour répondre aux demandes des jeunes ménages, des étudiants et au vieillissement en sécurité de nos aînés. Grâce à ces programmes et aux investissements réalisés, **nos pénalités pour manque de logements sociaux seront réduites** (loi SRU).

✓ Etablissement d'une **FEUILLE DE ROUTE POUR SAVOIE-TECHNOLAC 2050** avec CGLE (Chambéry Grand Lac Economie)

* OAP : Orientation d'Aménagement et de programmation. Dispositif d'urbanisme permettant à la collectivité de définir précisément ce qu'elle souhaite comme ambition et stratégie sur le tènement concerné.

EN COURS DE RÉALISATION

- ▶ **Croix Verte** : un nouvel aménagement du bord du lac pour l'été 2024
- ▶ **Domaine de Buttet** : une réponse aux besoins de logement au cœur du Bourget, avec des logements inclusifs, des logements sociaux et du BRS (Bail Réel Solidaire), dans un espace boisé préservé, une maison forte entièrement restaurée. Au niveau de la densification, ce sont 79 logements en moins que lors précédent permis
- ▶ **Triangle Sud** : un nouveau quartier pour les jeunes familles et les étudiants, lauréat du "Fonds Friches"
- ▶ **Réaménagement de la Serraz** : une restructuration du centre du village, un espace de vie piétonnier devant l'école, des logements accessibles pour les familles
- ▶ **Prieuré** : mise en accessibilité "Personnes à Mobilité Réduite" et restauration du toit d'ici la fin de mandat
- ▶ **Savoie Technolac** : restructuration de la ZAC 1 (partie la plus ancienne), densification, continuités piétonnes et cyclables
- ▶ **Extension et végétalisation du cimetière**

C'EST À L'ÉTUDE

- ▶ **Maison de Santé** sur l'îlot Perrier, derrière la salle des Aînés ruraux : groupe de professionnels de santé constitué, localisation arrêtée, négociations foncières en cours
- ▶ **Nouveau gymnase multisport** à côté de la Traverse : reconfiguration du projet initial du fait de l'augmentation des prix du gaz
- ▶ **Prieuré** : restauration complète du bâtiment pour son millénaire en 2030, façades, mise aux normes électriques, accessibilité des étages
- ▶ **Sécurisation et restructuration** de l'entrée sud du Bourget, transformation en "boulevard urbain" de la RD 1504
- ▶ **Création de zones agricoles protégées** pour préserver notre agriculture
- ▶ **Mieux protéger le littoral** : zone Sotto-Mercier (Charpignat) et Espaces Bois Classés



À la fois historique et symbolique, la rénovation de notre emblématique Prieuré Saint Maurice est en projet avancé pour son millième anniversaire

C'EST À AMÉLIORER

- ▶ **Lancer une révision du PLUi** sur le Bourget-du-Lac
- ▶ **Cabane forestière à reconstruire** dans la forêt communale



▲ 54 panneaux photovoltaïques sur une surface de 100 m² ont été directement intégrés à la toiture lors de la rénovation du Cinélaç. La production électrique de 18 000 Kw équivaut à la consommation annuelle combinée de l'école de la Cascade et de l'Espace Chantal Gambut



Engager la transition écologique et énergétique

■ FAIRE DU BOURGET-DU-LAC UNE COMMUNE PIONNIÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

C'était une des priorités de mandat. Nous devons tous participer à ce grand défi de réduire nos consommations d'énergie et préserver la biodiversité. L'augmentation considérable du coût de l'énergie, avec un triplement du prix du gaz et un doublement de l'électricité, est venue nous rappeler la pertinence de cette orientation. **Ce qui était une exigence écologique est devenue aussi une nécessité économique.** Plan de sobriété, diminution de l'éclairage nocturne, rénovation thermique des bâtiments publics, amélioration de la performance des systèmes de chauffage, réseau de chaleur, développement des énergies renouvelables... **Les engagements communaux sont tenus !**

ENGAGEMENTS TENUS ! SUR L'ÉNERGIE

- ✓ **AUDIT ÉNERGÉTIQUE** de tous les bâtiments publics
- ✓ **PLAN DE SOBRIÉTÉ** énergétique et contrôle des consignes de température
- ✓ **RECRUTEMENT D'UN TECHNICIEN** en charge (entre autre) des économies d'énergie = baisse de 23% des consommations dès le premier hiver
- ✓ Poursuite de la **BAISSE DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE** : - 65% de consommation
- ✓ **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU CINÉLAC**
- ✓ Renforcement de l'**ISOLATION DES TOITS** des bâtiments du Kayak, Stade André Sandon, mairie, bibliothèque municipale...
- ✓ **CHANGEMENT DU GROUPE FROID** de la Traverse
- ✓ Pose de **PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES** (voir p.)

EN COURS DE RÉALISATION

- ▶ **Rénovation thermique des écoles** (écoles de la Cascade et du Chat Perché) : objectif -55% de consommation
- ▶ **Changement du chauffage des bâtiments** de la Traverse, de l'Aviron et du Stade André Sandon pour des systèmes plus performants et moins émetteurs de CO²
- ▶ **Atlas de la biodiversité communale (ABC)**
- ▶ **Eau Climat, on Agit !**



C'EST À L'ÉTUDE

- ▶ Réseau de chaleur bois
- ▶ Micro-centrale hydroélectrique
- ▶ Ecole du P'Tiou : préparer une étude de rénovation thermique pour le mandat prochain, améliorer l'espace périscolaire...
- ▶ Récupération de chaleur industrielle avec la minoterie



▲ Une démarche pour mieux connaître notre environnement : l'Atlas de la Biodiversité Communale

ENGAGEMENTS TENUS ! SUR LA BIODIVERSITÉ

- ✓ **GESTION DIFFÉRENCIÉE** des espaces verts, écopâturage...
- ✓ **ACCOMPAGNEMENT D'ÉVÉNEMENTS** sur la biodiversité : Natur'enjeux, découverte de la "biodiversité étoilée / alimentation" lors de la semaine Gourmets par nature, Nuit de la Chouette...
- ✓ **VENTE DE TERRAINS** au Conservatoire des Espaces Littoraux

▼ Rénovations thermiques de plusieurs bâtiments municipaux (kayak et Cinélaç en photos) et sensibilisation à la biodiversité et à sa sauvegarde lors de plusieurs rendez-vous ("Gourmets par Nature" en photo)





▲ Plusieurs aspects de la solidarité Bourgetaine avec l'accueil de nos amis Ukrainiens mais aussi avec l'importance des échanges transgénérationnels si importants à la transmission des valeurs



Vivre ensemble dans une commune solidaire

Vivre au Bourget-du-Lac est une chance. Nous avons à cœur de faciliter aussi la vie des parents et des enfants avec la mise en œuvre des P'Tits Lynx, le nouveau centre de loisirs bourgetain. 60% des enfants de la commune en sont aujourd'hui membres. Nous avons aussi engagé l'étude de la micro-crèche pour augmenter nos capacités d'accueil et l'aménagement d'un espace péri-scolaire complémentaire au Chat Perché. Nos aînés ne sont pas en reste avec le succès des ateliers Activ'âge, numérique, mémoire, activité physique et le programme d'habitat inclusif dans le domaine de Buttet.

ENGAGEMENTS TENUS !

✓ **CRÉATION DES P'TITS LYNX**, accueil de loisirs les mercredis et vacances : 60% des enfants du Bourget-du-Lac sont adhérents !

- ✓ **ATELIERS ACTIVÂGES** pour nos aînés, financés par la "Conférence des Financeurs" (un des dispositifs phare de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement)
- ✓ **RELANCE DU CCAS** avec un groupe de bénévoles motivés
- ✓ **ACCUEIL D'URGENCE** en partenariat avec la Sasson
- ✓ **ACCUEIL DE 17 UKRAINIENS** en 2022
- ✓ **CENTRE DE VACCINATION COMMUNAL** mis en place à la Cistude dès le mois d'avril 2021
- ✓ **MISE EN ACCESSIBILITÉ** aux personnes à mobilité réduite des bâtiments du CinéLac, du Prieuré et du port du camping
- ✓ **MISE EN ACCESSIBILITÉ** aux personnes à mobilité réduite sur de nombreuses portions de voiries (chemin de la scierie, "Petit chemin", Jardins du Prieuré, pré Orel, route du Tunnel...)

EN COURS DE RÉALISATION

- ▶ Séniors : **Habitat inclusif** pour personnes âgées + **nouvel espace pour les Aînés Ruraux et Activâges** dans le domaine de Buttet
- ▶ **Logement social et accession à la propriété** pour les jeunes familles
- ▶ **Création de nouveaux jardins partagés**, acquisition de terrains

C'EST À L'ÉTUDE

- ▶ **Micro-crèche** à la Serraz
- ▶ **Logements étudiants supplémentaires** en collaboration avec le CROUS
- ▶ **Pension de famille** dans le Triangle Sud
- ▶ **Reconstruction du refuge des côtes**

C'EST À AMÉLIORER

- ▶ **Simplifier les réservations et la facturation** des services crèches, périscolaire et extrascolaire



▲ Une Police municipale configurée pour répondre à notre spécificité touristique et saisonnière



Vivre ensemble dans une commune sereine et apaisée

La sécurité des personnes et des biens est un élément majeur de notre vivre ensemble. Nous nous sommes attachés à **bien adapter notre service de police municipale** où il faut et quand il faut et mieux coordonner toutes les interventions pour une plus grande sérénité. Nous devons également travailler sur les nouveaux risques auxquels la commune peut-être un jour confrontée et **poursuivre le travail de pacification des relations de voisinage**.

ENGAGEMENTS TENUS !

- ✓ **RESTRUCTURATION DE LA POLICE MUNICIPALE** : forte augmentation des effectifs estivaux (5 personnes), allongement des amplitudes horaires et des présences de week-end
- ✓ **RENFORT ESTIVAL** de la Garde républicaine à cheval et de réservistes
- ✓ **MISE EN PLACE D'UNE COORDINATION** des actions de police municipale, Gendarmerie, services sécurité de Grand Lac, services de prévention et de médiation des bus Synchro de Chambéry
- ✓ **CONTRÔLES RÉGULIERS DES VITESSES** et des flux par radar pédagogique et jumelles, identification des priorités
- ✓ **SUIVI DES BESOINS DES PERSONNES À RISQUE** lors des épisodes de chaleur ou crises sanitaires
- ✓ Mise en place d'un **GRUPE DE VOLONTAIRES MOBILISABLES** en cas de disparitions inquiétantes de personnes, en appui avec les services du SDIS 73 (Pompiers) et de la Gendarmerie
- ✓ **PROCÉDURE DE RAPPEL À L'ORDRE** en cas d'incivilités répétées

EN COURS DE RÉALISATION

- ▶ Mise à jour du **Plan communal de sauvegarde** pour prendre en compte les nouveaux risques : sécheresse, incendie, canicule...

C'EST À L'ÉTUDE

- ▶ **Audit de la vidéo-surveillance** et propositions de mises à jour



▲ Mission accomplie pour faire du Prieuré et de ses jardins le cœur battant de notre commune tant du côté patrimonial que festif / Réunion annuelle élus-associations à La Traverse ▼



Vivre ensemble dans une commune active et animée

MAINTENIR UN "BIEN VIVRE" SI IMPORTANT DANS NOTRE COMMUNE

Vivre au Bourget-du-Lac est un vrai bonheur. Nous avons à cœur de faciliter la vie de nos associations, appuyer leur développement, garder une vie culturelle active avec la Traverse et une commune animée avec de nombreux événements comme "Jour de Fête", "Musique Ô Resto", les "Apéros-jardins" au Prieuré...

ENGAGEMENTS TENUS !

- ✓ **FAIRE DU PRIEURÉ UN LIEU VIVANT** : relocaliser la fête communale "Jour de Fête" et les nouveaux "Apéros Jardins" dans la cour d'honneur et les jardins
- ✓ Poursuite et développement de la **SAISON CULTURELLE DE LA TRAVERSE** : année record en 2022/23 avec 377 abonnés (moyenne de 200 abonnés les années précédentes)
- ✓ **RÉNOVATION DU CINÉLAC**
- ✓ **VÉLOBRICOLAC** : création d'un atelier vélo pour les étudiants, les Technopolitains et les Bourgetains : 210 adhérents après juste un an de fonctionnement
- ✓ **RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES ASSOCIATIONS** : rencontres annuelles, soutien à la recherche de subventions, 4 mini-bus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes obtenus
- ✓ **RESTRUCTURATION DU CAMPING** : recrutement de nouveaux gérants, réhabilitation des quais, travaux électriques, plantations, jeux pour enfants, tente berbère...
- ✓ Mise en place d'une **DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC** pour "la Frégate" et le "Snack du camping" afin de proposer aux exploitants une vision à plus long terme

▼ Création des "Apéro-Jardins" au Prieuré, 20^{ème} saison de tous les records en nombre d'abonnés pour la programmation de l'Espace culturel La Traverse et lancement de l'atelier participatif "Vélobricolac"



EN COURS DE RÉALISATION

- ▶ **Concertation sur le devenir du Prieuré** pour en faire un lien majeur de la vie communale, projet de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO
- ▶ Suivi régulier des demandes d'**implantation de nouveaux commerçants**
- ▶ **Création d'une auberge** dans le domaine de Buttet
- ▶ **Création d'une charte de la vie associative**

C'EST À L'ÉTUDE

- ▶ **Création d'une association des commerçants** du Bourget-du-Lac
- ▶ **Restructuration complète** du snack du camping
- ▶ **Création d'un espace fitness** près de la Cistude
- ▶ **Création d'un atelier de recyclage et bricolage** pour tous en centre-ville dans la Grange Jacob

C'EST À AMÉLIORER

- ▶ **Accueil des nouveaux arrivants**
- ▶ **Construction d'un nouveau gymnase** : à minima une étude de faisabilité sur le mandat



La Croix verte, domaine de Buttet, La Serraz, route du Tunnel... autant de concertations citoyennes pour vous associer directement et façonner ensemble notre commune



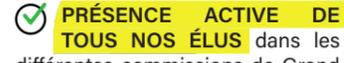
Prendre toute notre place dans notre agglomération



Nous vous avons promis une participation active de la commune au sein de notre agglomération. C'est bien le cas. Nous sommes résolument engagés sur la politique intercommunale des transports, sur l'aménagement des bords du lac et de la Croix Verte. L'agglomération nous soutient dans la maîtrise de l'urbanisme et sur le logement social. Nous participons fortement au Plan Climat territorial par nos engagements énergétiques, à la maîtrise de l'eau avec l'opération « Eau Climat on agit ! » ou sur les politiques agricoles avec l'étude d'une zone agricole protégée. Nous rendons compte de ces actions à chaque conseil municipal. Au travers de l'office de tourisme intercommunal, nous agissons pour améliorer l'accueil de nos visiteurs sur le sud du lac. Avec Chambéry Grand Lac économie, nous avons défini la feuille de route pour Technolac 2050. La commune est également présente au bureau de Métropole Savoie pour débattre des questions d'urbanisme et de transport à l'échelle de notre grande aire urbaine.



ENGAGEMENTS TENUS !



PRÉSENCE ACTIVE DE TOUS NOS ÉLUS dans les différentes commissions de Grand

Lac : transport, urbanisme et logement, eau, tourisme, déchets, agriculture, forêt et biodiversité...

✓ **MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES** à l'échelle communale

✓ **TEMPS DE DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS DE GRAND LAC** à chaque Conseil municipal

✓ **PRÉSENCE ACTIVE** au sein de Chambéry Grand Lac Economie sur les orientations de Savoie Technolac et la restructuration de la ZAC 1

✓ **VICE-PRÉSIDENT** à l'Office de Tourisme intercommunal

✓ **PRÉSENCE AU BUREAU DE MÉTROPOLE SAVOIE** pour peser notamment sur les décisions importantes dans les transports et l'urbanisme



Travailler en équipe et vous associer aux décisions importantes qui vous concernent

■ PLUS QU'UNE SIMPLE MÉTHODE, UN VRAI ÉTAT D'ESPRIT MUNICIPAL

Vous nous avez élus pour décider et vous représenter... et c'est ce que nous faisons au quotidien. Nous souhaitons aussi vous associer aux décisions importantes par la concertation sur les grands projets. Vous avez été nombreux à participer aux temps d'échanges proposés : Croix Verte, de Buttet, Prieuré, Serraz, Triangle sud, sécurisation de la route du Tunnel... Et ça marche ! Des projets plus riches, plus aboutis, mieux partagés et qui avancent plus vite.



▲ Une restitution de la concertation sur le devenir du Prieuré se déroulera le samedi 16 septembre 2023

L'organisation en équipe avec des délégations précises à tous les élus, des chefs de projet sur les points importants du mandat en associant systématiquement les minorités, sont des clés importantes pour une plus grande capacité de travail et de pilotage des projets.

Mais rien ne se ferait sans une équipe d'agents communaux motivés et bien organisés. La restructuration des services en 4 pôles avec quelques recrutements bien ciblés nous permet de correctement mettre en œuvre le projet de mandat, d'accompagner la commune dans le passage du cap des 5000 habitants tout en lui donnant des bases solides pour préparer les années à venir.



ENGAGEMENTS TENUS !



PROCESSUS DE CONCERTATION SUR TOUS LES GRANDS PROJETS :

Croix Verte, de Buttet, Prieuré, la Serraz, Triangle sud, sécurisation des routes du Tunnel et du Châtelard...

✓ Mise en place de **COMITÉS DE PILOTAGE** associant les minorités sur ces grands projets

✓ **CONSEIL MUNICIPAL JEUNES** : un apprentissage de la citoyenneté et des propositions rafraîchissantes

✓ **CONSEIL POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES** : nous aider à anticiper le Bourget-du-Lac en 2050

✓ **DÉLÉGATION PRÉCISE** à tous les élus avec des binômes d'adjoints sur chacun des 4 pôles

✓ Mise en place de l'**APPLICATION MOBILE** d'échange et d'information de la commune : Illiwap

✓ **COMMUNICATION RÉGULIÈRE** avec le "Bourget Mag" et tous les autres moyens d'information (site internet, réseaux sociaux, publications municipales, affiches candélabres, panneau lumineux...)



EN COURS DE RÉALISATION

- ▶ **Restructuration des services de la mairie en 4 pôles** : Pôle technique, énergie, transition / Pôle solidarité, petite-enfance, écoles / Pôle culture, animations, sports / Pôle ressources finances, communication, ressources humaines
- ▶ **Formations au management d'équipe** de tout l'encadrement de la mairie

C'EST À AMÉLIORER



- ▶ **Suivi dans le temps des concertations** : besoin d'informer plus régulièrement sur l'avancement, une fois les concertations réalisées



LES GRANDS PROJETS

■ DE NOUVEAUX ESPACES POUR TOUS

LA CROIX VERTE

► **OBJECTIF** : préserver le bord du lac et notre environnement exceptionnel, mieux accueillir nos visiteurs.

► **MISE EN ŒUVRE** : une large concertation a été lancée dès juillet 2020 auprès des Bourgetains, de nos visiteurs, des enfants des écoles pour établir le cahier des charges. 700 personnes ont participé et contribué à écrire un programme précis et ambitieux. Les services de Grand Lac ont ensuite pris le relais pour mener les premières esquisses, réaliser les études et les plans, consulter et sélectionner les entreprises.



► **AU PROGRAMME** : aménagement d'un large espace vert au nord, installation de jeux pour enfants et adultes, piétonisation du boulevard Ernest Coudurier, agrandissement de la plage, réaménagement d'un parking arboré à l'entrée du site et du parking du Pré Orel, séparation des flux vélos/piétons, installation de toilettes...

► **CALENDRIER** : les travaux commenceront en septembre 2023 pour s'achever en mai 2024

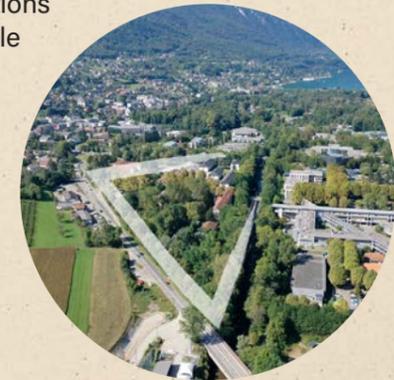
LE TRIANGLE SUD

► **OBJECTIF** : aménager un nouveau quartier arboré, idéalement placé, à l'interface entre le Bourget et Technolac, répondre aux besoins de logement des étudiants et des jeunes familles sans artificialiser de nouveaux espaces.

► **MISE EN ŒUVRE** : Les dernières négociations foncières sont en cours avec le CROUS, le programme a été lauréat de l'appel à projet "Fonds friche" en 2021.

► **AU PROGRAMME** : création de 25 logements en BRS (Bail Réel Solidaire) pour les jeunes familles, 25 en locatif, 25 en logements libres à prix abordables, une pension de famille et dans un second temps création de 100 logements étudiants pour répondre à la forte demande actuelle, un petit pôle de services en face de la Panière, sécurisation de la route départementale, création d'un grand parc arboré avec un mail central comprenant des espaces de repos et de jeux.

► **CALENDRIER** : le permis d'aménager va être prochainement déposé pour un début de travaux à l'automne 2023 et une livraison début 2026. La réalisation des logements étudiants n'interviendra qu'en 2027.



RESTAURATION DU PRIEURÉ

► **OBJECTIF** : imaginer le futur de notre Prieuré et engager une restauration complète du bâtiment pour son millénaire en 2030

► **MISE EN ŒUVRE** : lancement d'une large concertation pour inventer le futur de notre Prieuré en septembre 2022, visites insolites lors des journées du patrimoine, visite avec les écoles, élaboration de 3 scénarios phares, évaluation, nouvelles séquences en septembre 2023.

► **AU PROGRAMME** : ■ travaux de mise en accessibilité de l'ensemble du rez-de-chaussée, réfection du toit, programme



complet de restauration : façades, aménagements intérieurs, isolation, mise aux normes électriques, chauffage...

■ participation du Bourget-du-Lac avec Cluny et les sites clunisiens à la candidature au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

► **CALENDRIER** : travaux de mise en accessibilité PMR en 2023, restauration du toit en 2024-2025, restauration complète de 2026 à 2030.



LES GRANDS PROJETS

■ DE NOUVEAUX ESPACES POUR TOUS



DOMAINE DE BUTTET

► **OBJECTIF** : préserver le parc et l'ouvrir sur la ville, restaurer la Maison forte, répondre aux besoins de logement de nos aînés et des jeunes familles.

► **MISE EN ŒUVRE** : après un temps de définition du programme et des premières esquisses en 2020, une large concertation a permis de compléter et partager le projet en 2021. 22 équipes ont participé au concours, 4 ont été appelées à remettre une offre détaillée. L'équipe "Les nouveaux constructeurs" a été retenue pour la qualité de son offre, le parti-pris de limiter les constructions à 76 logements contre 100 à 110 pour les autres équipes et l'intérêt de la proposition d'auberge dans la maison forte.

► **AU PROGRAMME** : réalisation d'un quartier inter-générationnel avec 15 logements adaptés pour nos aînés dont 8 en habitat inclusif avec une salle pour les Aînés ruraux et les ateliers Activ'âge, 20 logements en Bail Réel Solidaire (BRS) à prix abordable pour les jeunes ménages, 8 en locatif et 33 logements libres, restauration complète de la Maison Forte de Buttet et transformation en auberge, préservation des arbres et aménagement d'un grand parc côté Leysse.

► **CALENDRIER** : le permis de construire est en cours d'instruction, les travaux devraient pouvoir commencer dès 2024 pour une livraison fin 2025 / début 2026.



VILLE 30, VILLE APAISÉE

► **OBJECTIF** : réduire les vitesses et les nuisances, améliorer la sécurité, pacifier la circulation, faciliter les traversées piétonnes et les accès à pied.

► **MISE EN ŒUVRE** : le projet de l'aménagement de la RD1504 côté route du tunnel a fait l'objet d'une intense concertation avec la participation de plus d'une centaine de riverains fin 2020.

Elle a permis de faire un projet plus ambitieux et plus riche et les travaux ont pu être finalisés en moins d'un an et livrés en décembre 2021. En 2022, nous avons traité la route du Châtelard.



► **CALENDRIER** : ■ l'aménagement du giratoire entre la route d'Aix, la RD1504 et le chemin du Pailleret devrait débuter au printemps 2024.

■ la mise en place du programme "ville 30" est prévue pour l'automne 2023.

■ la pacification de la partie sud de la RD1504 devrait commencer en 2025 avec la réalisation de deux plateaux surélevés, en face de la Panière et à l'entrée du hameau des Granges.

RÉAMÉNAGEMENT DU CŒUR DE LA SERRAZ

► **OBJECTIF** : réaménager le centre du village pour recréer un lieu de vie et de rencontre convivial, assurer la pérennité de l'école et sécuriser ses abords, accueillir des nouveaux habitants

► **MISE EN ŒUVRE** : la concertation engagée dès 2021 a permis de définir les grands axes du projet et de faire émerger le scénario final pour recréer un centre de village. Côté logements, le programme de la Savoisiennne est en cours de réalisation, celui de M. Maigne en face de l'école vient de commencer et celui de l'OPAC est en cours d'étude. Un projet de hameau léger va voir le jour côté chemin du Revet.

► **AU PROGRAMME** : piétonisation et sécurisation de l'entrée de l'école, création d'un espace arboré devant l'école, aménagement d'une nouvelle placette avec stationnement côté nord, déplacement du four en face de l'école, aménagement d'une nouvelle voie d'accès côté sud réservée aux riverains, enfouissement des réseaux électricité et téléphone, rénovation thermique de l'école, désimperméabilisation d'une partie de la cour...

► **CALENDRIER** : enfouissement des réseaux en cours (été 2023), livraison de la première phase (placette nord) à l'automne 2023, livraison des travaux de l'école pour la rentrée 2024.



RÉNOVATION THERMIQUE DES ÉCOLES

► **OBJECTIF** : rénover nos écoles, baisser de moitié les consommations d'énergie, améliorer le confort d'été, les adapter à la croissance des besoins péri-scolaires et extra-scolaires, prévoir une nouvelle classe au Chat Perché

► **MISE EN ŒUVRE** : diagnostic thermique de toutes les écoles en 2020, concertation avec les enseignants et le service périscolaire en 2021 pour définir le cahier des charges, lancement des études techniques en 2021 sur le Chat Perché et la Cascade, consultations des entreprises en 2023.

► **AU PROGRAMME** :

Ecole du Chat Perché : rénovation thermique complète des bâtiments, création d'un espace péri et extra-scolaire, création d'une nouvelle classe, reprise complète de la salle d'activité du bas, création d'un nouveau préau, changement du système de chauffage.

Ecole de La Cascade : rénovation thermique, amélioration du confort d'été, désimperméabilisation d'une partie de la cour.

Ecole du P'Tiou : Lancement des études pour la fin de mandat.

► **CALENDRIER** : début des travaux à l'automne 2023 au Chat Perché, au printemps 2024 pour la Cascade, livraison pour la rentrée 2024. Lancement des études pour l'école du P'Tiou en 2025.

Mercredi 27 Sept 18H30 **Jeudi 28 Sept 18H30** **Vendredi 29 Sept 18H30** **Samedi 14 Oct 10H00** **Mercredi 18 Oct 18H30**



Réunions Publiques

Bilan de Mi-Mandat

5 réunions selon votre lieu de résidence

MERCREDI 27 SEPTEMBRE / 18H30
 "BOCONS / LA PLAISSE"
 ► CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

JEUDI 28 SEPTEMBRE / 18H30
 "CENTRE-VILLE"
 ► CINÉLAC

VENDREDI 29 SEPTEMBRE / 18H30
 "LES HAMEAUX"
 ► CINÉLAC

SAMEDI 14 OCTOBRE / 10H
 "LA SERRAZ / LA ROCHE ST ALBAN / FOURNEAU"
 ► ÉCOLE DE LA CASCADE

MERCREDI 18 OCTOBRE / 18H30
 "LES BORDS DU LAC"
 ► CENTRE NAUTIQUE



VIE MUNICIPALE

TRIBUNES POLITIQUES

"ENSEMBLE, CONTINUONS À FAIRE AVANCER LE BOURGET-DU-LAC"

Cher(e)s Bourgetain(e)s
 Notre liste s'est toujours positionnée pour la protection des intérêts des bourgetain(e)s et le développement du bien vivre ensemble de notre commune. Notre action au sein du conseil municipal et des différentes commissions est donc guidée par notre volonté d'être une opposition impliquée vigilante et constructive. Quel bilan tirer à mi-mandat pour la commune ?
 De nombreux projets ont été lancés comme la rénovation des écoles du Chat perché et de la Cascade, le projet réseau de chaleur, le projet De Buttet et le projet d'aménagement du triangle sud. Certains sont terminés comme la sécurisation de la RD 1504, la création du centre aéré et la rénovation de CinéLac.
 De notre point de vue trois dossiers nous inquiètent et sur lesquels nous avons, à plusieurs reprises, attiré l'attention de la majorité et la vôtre dans ces bulletins :

- L'augmentation trop rapide des charges de fonctionnement de la commune, en particulier de la masse salariale.
- L'absence de visibilité et de maîtrise des coûts et des délais pour le projet d'aménagement de la Croix verte.
- Le lancement simultané de multiples projets qui soulève des interrogations quant à notre capacité à les mener à bien et à contenir les dépenses et les investissements dans un contexte inflationniste.

C'est pourquoi, nous voulons maintenir notre approche vigilante et constructive dans l'intérêt de tous pour les étapes à venir.

*Franck BARRUEL - Philippe CHARLIN
 Thierry COUDURIER - Sandrine RAMEL*

"LE BOURGET C'EST VOUS !"

Mi-mandat : point d'étape.
 L'heure n'est pas encore au bilan et il reste encore beaucoup de travail à accomplir d'ici la fin du mandat. Notre groupe "Le Bourget c'est Vous" tient et tiendra le rôle démocratique confié par ses électeurs, à savoir : contrôler la gestion de notre commune, montrer nos désaccords et proposer des alternatives.
 La majorité a trouvé notre concours et notre soutien pour les projets cohérents envisagés sur notre commune, leurs demandes de subventions, ainsi que notre participation à la vie municipale. Cependant nous avons marqué notre désaccord sur certains points importants :

- Le déficit sur la sécurité avec la diminution de l'effectif des policiers municipaux qui reste insuffisant hors période estivale.
- Dans le domaine de la gestion communale et budgétaire : Nous nous sommes opposés à l'augmentation des impôts, des taxes et à l'explosion des dépenses de personnel votées par la majorité municipale. Nous sommes en désaccord sur la politique urbanistique et le nombre excessif de logements sociaux créés en peu de temps et trop concentrés sur certaines opérations.
- Dans le domaine de la représentation politique et idéologique : nous désapprouvons l'avis anti-nucléaire donné au nom du conseil municipal à l'Autorité de Sécurité Nucléaire et déplorons que nos élus suivent la ligne politique EELV - LFI en s'opposant à la ligne ferroviaire Lyon-Turin.

Nous continuons de suivre les dossiers et restons vigilants !

Franck GUISSANT, Damien DEGRANGE



FORUM DES ASSOCIATIONS 2023
SAMEDI 09 SEPTEMBRE 2023
 La Traverse de 14h à 18h

Vitrine de nos associations bourgetaines depuis de nombreuses années, c'est l'évènement de la rentrée à ne surtout pas manquer ! Un rendez-vous devenu incontournable pour s'inscrire à une activité, s'engager comme bénévole, trouver de quoi occuper son temps libre, assouvir sa passion...
 Le Bourget-du-Lac compte actuellement près de 50 associations sportives ou culturelles. Plus d'une trentaine d'entre elles seront présentes au Forum. On vous attend nombreux !!

FÊTE DE LA CONFITURE
DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023
 Place du marché de 8h30 à 11h30



Le Comité des Fêtes organise cette année encore la Fête de la Confiture. Venez prendre votre petit déjeuner en toute convivialité, le Comité des Fêtes sera là pour vous régaler de tartines, gaufres, chocolat chaud, café, thé ou jus de fruit moyennant une faible participation.
 Cette année le comité mettra à l'honneur l'association des Restos du Cœur. Les bénéfices de la buvette lui seront intégralement versés.

Sur place vous trouverez comme d'habitude des stands pour acheter vos confitures, votre miel et l'association "Rencontres et Amitié" vous réglera de ses bugnes.

GRAND LAC / FORUM : "ET SI NOTRE TERRITOIRE DEVENAIT RÉSERVE DE BIOSPHERE DE L'UNESCO ?"



MERCREDI 11 OCTOBRE 2023
Le Prieuré de 18h à 20h
 (inscription obligatoire)
 Le programme UNESCO Homme & Biosphère expérimente des solutions en faveur d'un équilibre entre activités humaines et préservation des milieux naturels. Candidat au programme, le territoire de Grand Lac pourrait devenir une réserve de biosphère : un engagement en faveur du développement durable et de la biodiversité.



► **inscription en ligne**
 Les habitants des 28 communes sont invités à 6 soirées de forum ouvert au cours du mois d'octobre pour exposer le projet, répondre aux questions et recueillir leurs avis sur différentes thématiques à l'aide de cartes et de jeux !

AGENDA

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.lebourgetdulac.fr

SEPTEMBRE 2023



VENDREDI 08 SEPTEMBRE À 18H
APÉRO-LECTURE
Bibliothèque municipale



SAMEDI 09 SEPTEMBRE DE 14H À 18H
FORUM DES ASSOCIATIONS
La Traverse (p.19)



DIMANCHE 10 SEPTEMBRE DE 8H30 À 11H30
FÊTE DE LA CONFITURE
Place du marché (p.19)

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE À 10H30
COMMÉMORATION GEORGES GUYNEMER
Place d'armes - Savoie Technolac

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE À 18H30
TÉLÉTHON : TRAVERSÉE DU LAC DU BOURGET
Plage municipale (arrivée du défi)

MARDI 12 SEPTEMBRE DE 15H30 À 19H30
DON DU SANG
Espace culturel La Traverse



MERCREDI 13 SEPTEMBRE DE 10H À 11H30
ATELIER "ALBUM SANS TEXTE"
Bibliothèque municipale (pour les 6/8 ans)

WEEK-END DU 16 ET 17 SEPTEMBRE
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Prieuré - Château de Thomas II - Observatoire du lac



SAMEDI 16 SEPTEMBRE À 9H
RESTITUTION DE LA CONCERTATION
"QUEL AVENIR POUR LE PRIEURÉ ?"
Le Prieuré



JEUDI 21 SEPTEMBRE DE 13H30 À 16H30
RÉUNION DE RENTRÉE "ACTIV'ÂGE"
Mairie - Salle Dent du Chat



JEUDI 28 SEPTEMBRE À 20H
"LE PRÉNOM" - COMÉDIE
Espace culturel La Traverse



NOUVEAU : INFOS - AGENDA - ALERTES
DIRECTEMENT SUR VOTRE MOBILE AVEC ILLIWAP



MERCREDI 27 SEPTEMBRE À 18H30
RÉUNION BILAN DE MI-MANDAT
● SECTEURS "BOCONS / LA PLAISSE"
Centre technique municipal (p.18)



JEUDI 28 SEPTEMBRE À 18H30
RÉUNION BILAN DE MI-MANDAT
● SECTEUR "CENTRE VILLE"
Cinélac (p.18)



VENDREDI 29 SEPTEMBRE À 18H30
RÉUNION BILAN DE MI-MANDAT
● SECTEURS "LES HAMEAUX"
Cinélac (p.18)



VENDREDI 29 SEPTEMBRE À 19H OU 20H
CONFÉRENCE HISTOIRE
Le Prieuré - www.amisduprieure.org

DU 29 SEPT. AU 1^{er} OCTOBRE DE 9H30 À 17H
CHAMPIONNAT DE FRANCE VOILE RADIOCOMMANDÉE
Plage municipale - www.ycbl.fr

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE À 16H
RHÔN'Ô LAC
Plage municipale - www.rhonolac.fr

SAMEDI 07 ET DIMANCHE 08 OCTOBRE
COLLOQUE : "PRENDRE SOIN DU VIVANT"
La Traverse - www.auvergne-rhone-alpes.lpo.fr



MERCREDI 11 OCTOBRE DE 18H À 20H
FORUM : "HOMME & BIOSPHÈRE"
Le Prieuré (p.19)



SAMEDI 14 OCTOBRE À 10H
RÉUNION BILAN DE MI-MANDAT
● "LA SERRAZ / LA ROCHE ST ALBAN / FOURNEAU"
Ecole de la Cascade (p.18)



MERCREDI 18 OCTOBRE À 18H30
RÉUNION BILAN DE MI-MANDAT
● SECTEURS "LES BORDS DU LAC"
Centre nautique / bâtiment jeunesse (p.18)



JEUDI 26 OCTOBRE À 18H
INAUGURATION PRIEURÉ & CINÉLAC
Prieuré (18h) puis Cinélac (18h30)



TOUTES LES INFOS : www.lebourgetdulac.fr

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2023

